



FOYER LAÏQUE LANESTER VOILE

AVIS DE COURSE :

Titre : *Trophée des vieilles coques - 2012*

Lieu : *LANESTER*

Date : *26 Mai et 27 Mai 2012*

Nom autorité organisatrice : *Foyer Laïque de LANESTER - Voile*

Course de bateaux en bois, ou en plastique qui répondent aux critères suivants :

- Dériveur ayant une longueur maximum de 5,50 mètres.
- Tout monotype étudié avant les années 1980.

Exemple : CARAVELLE ; VAURIEN ; SNIPES ; etc...

1) **REGLES APPLICABLES :**

- *Les règles de course à la voile (ISAF) 2009-2012.*
- *Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.*
- *Les règles de classe en vigueur.*
- *Le présent Avis de Course, les instructions de course, leurs annexes, et les éventuels avenants.*

2) **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

- *Toute personne embarquée devra être licenciés à la Fédération française de Voile – licence à jour, cachet médical y compris (ou certificat médical).*
- *Les personnes mineures devront présenter une autorisation parentale.*

Les bateaux seront homologués et armés dans une catégorie de navigation conforme aux règles en vigueur pour navigation de moins de 6 miles d'un abri.

3) **DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION :**

- *Formulaire d'inscription complété.* Voir annexe
- *Droits d'inscription.*
- *Autorisation parentale pour les personnes mineures.*

4) **DROITS D'INSCRIPTION :**

*25 Euros par personne (x Nb = équipage)
(Possibilité de modifier la composition de l'équipage jusqu'au dimanche 28 mai)*

*Réduction de 5 Euros/personne pour toute inscription équipage complet
payée avant le 10 MAI 2012.*

5) **DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

Samedi 26 mai 2012.

6) NOMBRE D'INSCRITS :

Le nombre de bateaux participants est limité à 30.

7) PROGRAMME :

- *Samedi 26 mai 2012 :*

Accueil des concurrents à partir de 9H00.

Confirmation d'inscription et mise à l'eau des bateaux jusqu'à 13H00.

12H00 : Briefing des équipages

14H00 : Heure de mise à disposition du Comité de Course.

1 à 3 courses sur parcours ou raid.

18H00 : Pot d'accueil

A partir de 20H00 : Repas des coureurs

- *Dimanche 27 Mai 2012 :*

10H00 : Heure de mise à disposition du Comité de Course.

1 à 3 courses sur parcours ou raid.

15H00 : Remise des prix.

8) INSTRUCTIONS DE COURSE :

- *Elles seront disponibles au moment de la confirmation d'inscription.*

9) LIEU DE LA COURSE :

Le Blavet ⇒ Rade de Lorient.

10) TYPE DE PARCOURS :

Parcours type "raid" et/ou parcours tactique.

Ceux-ci seront précisés dans les Instructions de Course.

11) REGLES DE SECURITE :

Le port de la brassière est obligatoire.

REGLES PARTICULIERES AU PLAN D'EAU :

Conformément aux règles administratives locales, tous les voiliers devront se conformer aux Instructions de Course particulières relatives à la circulation des navires dans la rade de Lorient, et figurant dans les Instructions de Course ou leurs Annexes.

12) RESPONSABILITE DES CONCURRENTS :

Il appartient à chaque skipper, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non "prendre le départ" ou "rester en course".

13) LOTS :

1 classement par série composée d'au minimum 5 bateaux.

Lot pour *1^{er}*
 2^{ème}
 3^{ème}

De chaque série.

Lots divers tirés au sort.



**TROPHEE DES VIEILLES
COQUES - 2012**

Licence	<input type="checkbox"/>	<u>N° Identification</u>
Certificat médical	<input type="checkbox"/>	
Assurance	<input type="checkbox"/>	
Identification du bateau	<input type="checkbox"/>	

Ne rien inscrire, réservé à l'organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION REGATE

BIEN VOULOIR REMPLIR CE DOCUMENT EN MAJUSCULES, SVP.

Bateau
<p>Nom du bateau :</p> <p>Pour la course Nom officiel Numéro de voile</p> <p>Type de bateau Catégorie de navigation</p> <p>En êtes-vous propriétaire OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si NON, nom du loueur Lieu de la location</p>

Skipper
<p>Nom du skipper Prénom Date de naissance</p> <p>Numéro de licence Club</p> <p>Adresse du skipper Code postal Ville Pays</p> <p>Téléphone fixe Portable Adresse e-mail</p>

Equipage				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td> <p>Nom équipier n°1 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p> </td> <td> <p>Nom équipier n°2 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p> </td> </tr> <tr> <td> <p>Nom équipier n°3 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p> </td> <td> <p>Nom équipier n°4 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p> </td> </tr> </table>	<p>Nom équipier n°1 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>	<p>Nom équipier n°2 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>	<p>Nom équipier n°3 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>	<p>Nom équipier n°4 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>
<p>Nom équipier n°1 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>	<p>Nom équipier n°2 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>			
<p>Nom équipier n°3 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>	<p>Nom équipier n°4 Prénom</p> <p>Date de naissance Club</p> <p>Numéro de licence</p>			

- Le skipper s'engage à respecter les règlements de l'ISAF, de la FFV, de l'Avis de Course joint, et des Instructions de Course (et avenants éventuels) qui seront données le 28 mai 2012.
- Le skipper et son équipage, le sponsor, le propriétaire du bateau déclarent accepter les prises de vues et les photos (à terre comme sur l'eau), et autorise à titre gratuit, l'exploitation, la diffusion, la reproduction de ces prises de vues et photos par l'école de voile ou un de ses partenaires.

Rappel :

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

Dossier d'inscription à compléter et à retourner avec le règlement avant le 24 Mai 2012. Nombre d'inscrit limité à 30 bateaux.

Droits d'inscription : 25 Euros par personne. Règlement par chèque à l'ordre de : FLL SECTION VOILE

Réduction de 5 Euros si inscription faite avant le 10 Mai 2012 (cachet de la poste faisant foi).

Signature du skipper (Précédée de la mention "Lu et approuvé")

Date : ____ ____ ____